



Réseau **PNNS**  
Bourgogne-Franche-Comté

# BILAN DES ACTIONS 2025

Le **Programme national nutrition santé (PNNS <sup>1</sup>)** vise à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les déterminants majeurs que sont l'alimentation, l'activité physique et la sédentarité.

Le PNNS 4 (2019-2024) est structuré autour de plusieurs axes stratégiques. Le 4<sup>e</sup> axe encourage la mobilisation des acteurs locaux pour créer des environnements de vie plus favorables à la santé. Cet axe vise à impulser une dynamique territoriale, en soutenant les initiatives portées par les collectivités, entreprises et établissements. La charte « Ville, Département, Entreprise ou Établissement Actif PNNS » constitue un outil central de cette démarche, permettant de formaliser un engagement concret en faveur de la santé nutritionnelle.

En Bourgogne-Franche-Comté, cette dynamique est portée par Promotion Santé BFC, en cohérence avec les orientations du Projet Régional de Santé (PRS).

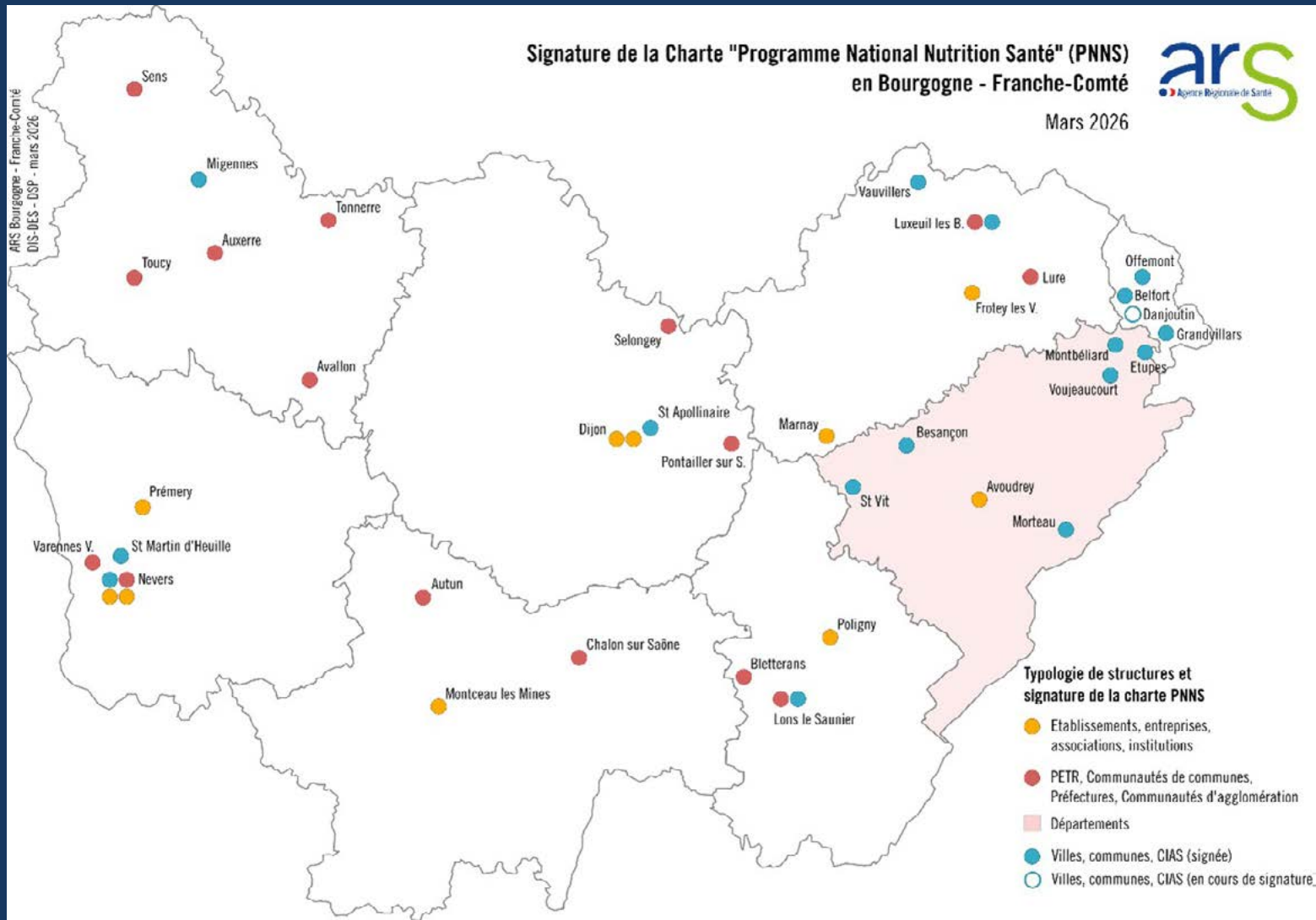
En 2025, 43 structures sont engagées dans la charte PNNS. Cette mobilisation reste notable à l'échelle régionale et continue de se renforcer, notamment avec l'inscription de nouvelles collectivités et entreprises dans la démarche.

1 Programme National Nutrition Santé 2019 – 2023. Paris : Ministère des Solidarités et de la santé, 2019, 94 p. <https://rrapps-bfc.org/publications/programme-national-nutrition-sante-2019-2023>

### Signature de la Charte "Programme National Nutrition Santé" (PNNS) en Bourgogne - Franche-Comté



Mars 2026



## LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

En 2025, la dynamique régionale autour de la promotion de la santé nutritionnelle s'est poursuivie au travers de différents temps forts.

### DÉFI "TOUS À PIED EN BFC" : challenge de marche connecté

Le défi a eu lieu pour la troisième année consécutive, du 9 au 29 juin, en partenariat avec le Réseau Sport-Santé et avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé (ARS). La Ligue de Judo et la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) ont également renouvelé leur engagement.

Cette édition a rassemblé 1 040 inscrits, dont 915 participants actifs : ensemble ils ont parcouru 77 225 km, presque deux fois la circonférence de la Terre. Tout au long des trois semaines, les participants étaient invités à répondre à deux quiz de connaissances via l'application. Ces quiz ont permis la diffusion de messages de prévention portant sur l'alimentation, l'activité physique et la santé mentale, cette dernière ayant été désignée « Grande cause nationale » 2025.

Le défi constitue également un levier pour renforcer la cohésion entre salariés et encourager la pratique d'activité physique en milieu professionnel. La communauté de du Grand Autunois Morvan a par exemple saisi cette opportunité pour mobiliser ses agents, en organisant sa propre remise de prix interne afin de valoriser l'implication de ses équipes. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique territoriale engagée à travers son adhésion à la charte PNNS, et illustre concrètement sa volonté de promouvoir la santé au travail.

## DES WEBINAIRES RÉGIONAUX

En 2025, le Réseau PNNS Bourgogne-Franche-Comté a renforcé sa dynamique régionale grâce à l'organisation de deux webinaires thématiques destinés à accompagner les collectivités, structures et partenaires engagés dans la promotion de la santé.

Le premier webinaire, organisé en juin 2025, avait pour objectif de soutenir les acteurs dans leur démarche d'engagement avec une **présentation de la charte PNNS alliée à des retours d'expériences de signataires**. Ce temps d'échange a réuni 55 participants.

À cette occasion, l'entreprise SIS Maroquinerie (25) a présenté les différentes actions mises en place en faveur de la santé des salariés. Sur le volet alimentation, l'accent est mis sur la sensibilisation et l'encouragement de pratiques favorables : dépistage du diabète, menus privilégiant les produits locaux au sein des restaurants d'entreprise, attention particulière accordée à la réduction du gaspillage alimentaire. Concernant l'activité physique, les salariés disposent d'une salle de sport sur site, avec un cours de yoga hebdomadaire et la présence d'un coach sportif deux fois par semaine.

Côté collectivité, c'est la dynamique engagée sur le territoire du Grand Chalon qui a fait l'objet d'un retour d'expérience. La référente PNNS de la communauté d'agglomération est revenue sur divers projets menés à l'échelle du territoire : programme « Je mange, je bouge », « espaces comestibles » sous la forme de jardins partagés, dynamique sport-santé. Étaient ainsi mises en lumière des actions axées sur l'implication directe des habitants, et celles visant à soutenir le parcours éducatif de santé via la mise en place d'ateliers.

Côté ressources, le CNAM-ISTNA a présenté les outils disponibles sur le site [Réseau Acteurs PNNS | Programme National Nutrition Santé](#), comprenant également des retours d'expériences de signataires.

Le replay est disponible sur le site du Rrapps : [Webinaire régional du réseau PNNS BFC - 2025 | Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé](#)

Dans le cadre de la **Semaine Nationale de la Dénutrition 2025**, un second webinaire organisé en septembre 2025 sur ce sujet a réuni 48 personnes.

Parmi les expériences partagées lors de cet événement figure celle du CCAS de Voujeaucourt (25), à propos du projet intitulé « Les 4 saisons de l'alimentation ». Celui-ci consiste à proposer des ateliers autour de l'alimentation et de l'activité physique dans une démarche de prévention de la dénutrition. L'objectif était de renforcer en même temps le lien social entre les participants.

Ce webinaire a aussi permis de faire un focus sur le handicap avec l'intervention du Professeur Pierre Jésus du Collectif National de la Dénutrition.

Replay : [Semaine de la dénutrition - Replay du webinaire de lancement | Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé](#)

## RENCONTRES DÉPARTEMENTALES : des échanges ancrés dans les territoires

Au delà de la dynamique régionale, l'ancrage territorial demeure un élément essentiel du déploiement du réseau. Promotion Santé BFC reste mobilisée pour accompagner les nouvelles signatures de la charte et soutenir les acteurs au plus près de leurs réalités locales. Dans cette perspective, des rencontres départementales sont organisées afin de favoriser l'échange entre structures, partager des expériences, identifier les besoins du terrain et renforcer la cohésion entre les partenaires engagés.

Ces temps d'échanges permettent également de valoriser les initiatives locales et de maintenir une dynamique collaborative au sein de chaque territoire.

En 2025, ces rencontres se sont tenues dans le Jura (39), la Nièvre (58), la Haute Saône (70), la Saône et Loire (71) ainsi qu'en Nord Franche-Comté (NFC). Elles ont réuni au total 152 professionnels issus d'horizons variés : agents de collectivités et élus, professionnels du secteur médico social, diététiciens, animateurs de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), associations engagées dans l'environnement, Maisons Sport Santé, acteurs de la petite enfance, structures accompagnant les personnes en situation de handicap, et bien d'autres partenaires mobilisés.

Cette année, les enjeux croisés entre alimentation et environnement ont été particulièrement mis en avant, constituant un fil conducteur commun à l'ensemble des rencontres. Cette orientation s'inscrit dans la feuille de route régionale « Alimentation – santé – environnement », inscrite dans l'action 23 du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE 4): « Promouvoir une alimentation saine et durable pour tous en s'appuyant sur les politiques territoriales des services de l'État et des collectivités ». Cette feuille de route, élaborée en partenariat entre l'ARS, la DRAAF, la Région, la DREETS et l'ADEME, a vocation à structurer un plan d'action partagé et transversal pour promouvoir une alimentation saine et durable accessible pour tous en Bourgogne-Franche-Comté.

Cela fait également écho à la Stratégie Nationale Alimentation, Nutrition, Climat (SNANC<sup>2</sup>), qui encourage des approches globales intégrant qualité alimentaire, durabilité environnementale et cohésion sociale. En s'inscrivant dans cette dynamique nationale, les rencontres départementales ont permis d'enrichir les échanges, de renforcer les liens entre acteurs et d'encourager la mise en œuvre d'actions cohérentes avec les objectifs de la SNANC.

## MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES

Afin de dresser un panorama régional des actions menées par les signataires de la charte « Actif PNNS », un formulaire en ligne est diffusé depuis deux ans auprès des structures engagées. Cet outil permet de recueillir de manière homogène et structurée les initiatives mises en œuvre sur l'année écoulée.

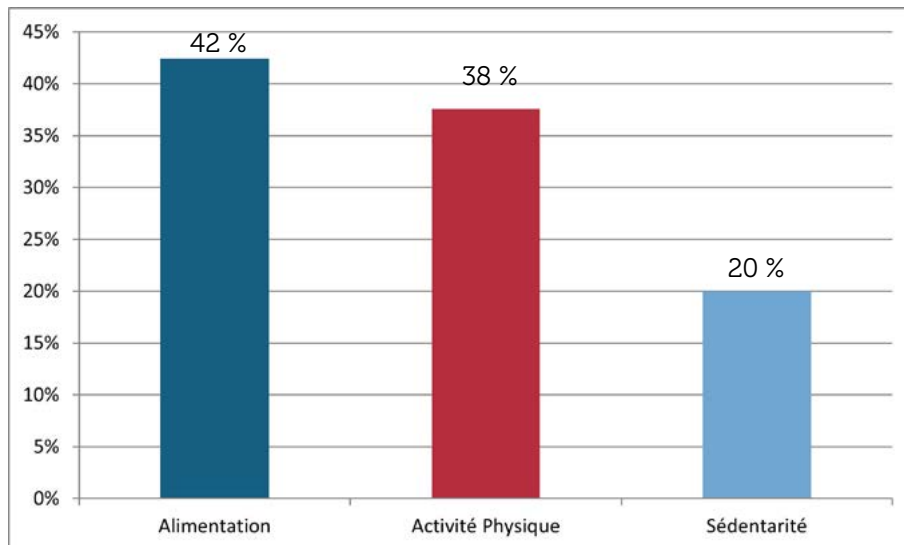
En 2025, 27 signataires ont répondu à ce questionnaire (soit 8 de plus qu'en 2024), soit 19 collectivités et 8 entreprises. 102 actions ont été renseignées.

Pour rappel, le formulaire permet de collecter des informations précises sur chaque action, notamment l'intitulé de l'action, la thématique principale abordée, le nombre de personnes touchées...

2 Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025/2030. Paris : Gouvernement, 2026, 56 p. En ligne : [https://rrapps-bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2026/2602\\_SNANC\\_2025\\_2030.pdf](https://rrapps-bfc.org/sites/default/files/publications/fichiers/2026/2602_SNANC_2025_2030.pdf)

## RÉPARTITION THÉMATIQUE

Les actions du réseau PNNS couvrent les trois grandes thématiques que sont l'alimentation, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité. Le diagramme ci-dessous illustre leur répartition :



Plus de 40 % des actions menées par les signataires portent sur l'alimentation. C'est aujourd'hui le thème le plus investi. Les initiatives sont variées et très concrètes. Par exemple, le Pays Val de Loire Nivernais (58) a formé le personnel de cuisine à l'alimentation végétale en restauration collective, pour diversifier les menus et proposer davantage d'options durables. La ville de Besançon a mené une action ludique autour du goûter, en proposant aux enfants de réaliser un reportage et de composer un goûter équilibré. Cette approche participative a permis de sensibiliser les plus jeunes de manière concrète et engageante.

D'autres actions s'adressent directement aux personnes accompagnées ou à leurs aidants. C'est le cas de l'ADMR 70, qui a sensibilisé les aidants aux troubles de la déglutition. Les objectifs : informer sur les bonnes pratiques, réduire l'anxiété des aidants face à ces situations, et limiter les risques de fausses routes à domicile.

En milieu professionnel, l'entreprise Diager améliore l'environnement alimentaire de ses salariés en mettant à disposition des paniers de fruits et légumes via le CSE et en installant des fontaines à eau.

À l'inverse, seules 20 % des actions recensées intègrent spécifiquement la question de la sédentarité. Parmi elles, la quasi totalité aborde également la thématique de l'activité physique. Cependant, l'analyse montre que ces actions relèvent avant tout de la promotion du mouvement et du sport, illustrant une confusion fréquente entre réduction de la sédentarité et développement de l'activité physique.

Or, ces deux dimensions, bien que complémentaires, ne recouvrent pas les mêmes réalités. L'activité physique renvoie à tout mouvement du corps augmentant la dépense énergétique — qu'il s'agisse de sport, de marche, de jeux actifs ou de mobilité active. À l'inverse, la sédentarité se définit comme « une situation d'éveil caractérisée par une dépense énergétique proche de celle du repos, en position assise ou allongée »<sup>3</sup>. Elle correspond donc au cumul du temps passé assis ou allongé hors sommeil (travail, école, transports motorisés, temps d'écrans, etc.). Ainsi, une personne peut pratiquer régulièrement une activité physique tout en demeurant sédentaire si elle reste assise une grande partie de la journée.

Les actions portant spécifiquement sur l'activité physique représentent d'ailleurs plus de 35 % des initiatives identifiées. Elles concernent majoritairement la mise en place d'activités sportives, le développement d'espaces favorisant le mouvement ou encore des dispositifs incitant à une pratique régulière. Ces actions sont essentielles, car elles soutiennent l'augmentation du niveau d'activité physique dans la population.

Quelques actions visent à réduire la sédentarité :

Par exemple, l'entreprise Concentrix (71) a installé des mange-debout afin de diminuer le temps passé en position assise et propose également des séances d'étirements aux salariés. Les actions encourageant les mobilités actives, comme la formation à la pratique du vélo (Grandvillars, 90) ou l'aide à l'achat de vélos à assistance électrique (Communauté de Communes de Puisaye Forterre), contribuent à la fois à l'augmentation de l'activité physique et à la réduction de la sédentarité.

## TYPOLOGIE DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

À l'image de l'année 2025, les types d'activités les plus fréquemment déployés restent **l'éducation pour la santé et l'information communication** (24 %). Ces actions prennent notamment la forme d'ateliers nutrition ou d'événements grand public, tels que des conférences.

Concernant l'éducation nutritionnelle, on peut citer l'exemple du PÉTR Seine et Tilles (21), qui a proposé des ateliers au sein des sites périscolaires. Ces interventions ont été animées par une diététicienne et un professeur APA auprès des enfants, et complétées par une visite chez un producteur local, permettant de renforcer la compréhension de l'origine et de la qualité des aliments.

**L'amélioration de l'offre d'activité physique ou d'activité physique adaptée** (APA), qui représente 22 % des actions, continue d'être largement investie. Du côté des collectivités, cela se traduit par l'organisation d'événements dédiés au sport, ainsi que par la mise en place d'ateliers spécifiquement destinés aux personnes âgées. Les entreprises, quant à elles, investissent dans du matériel, proposent des séances d'activité physique et lancent régulièrement des défis collectifs pour encourager le mouvement au quotidien.

Dans une moindre mesure, les actions de promotion des mobilités actives (7 %) se développent progressivement. Elles sont par ailleurs fréquemment associées aux initiatives visant à améliorer l'offre d'activité physique.

---

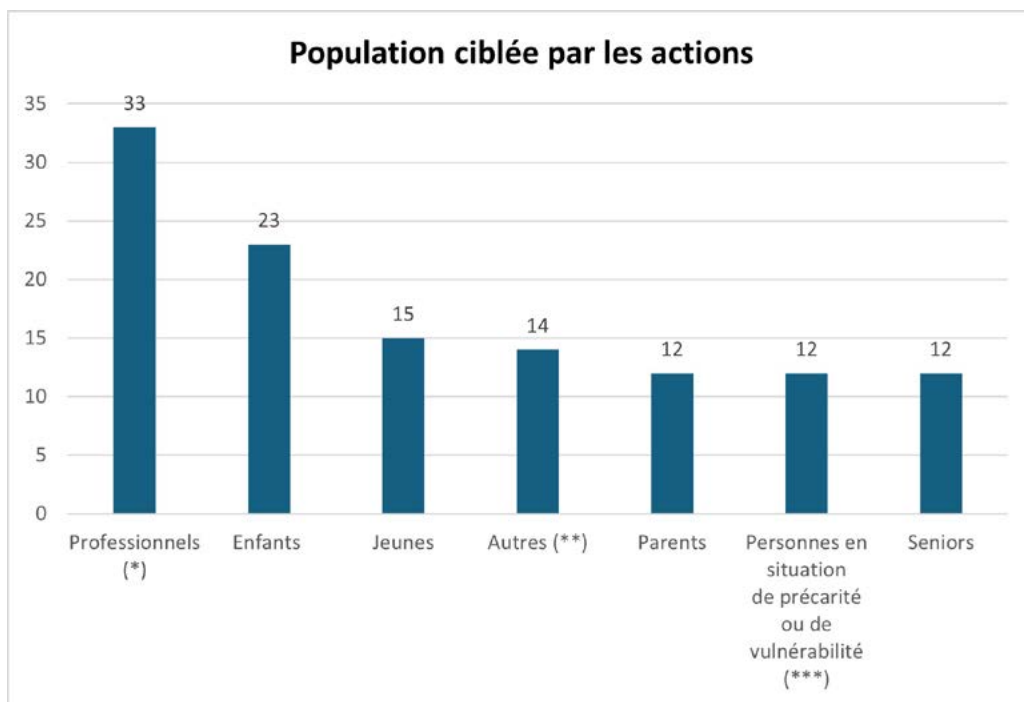
<sup>3</sup> Activité physique, sédentarité et santé [Page internet]. Paris : Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées. 2025. En ligne : <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/activite-physique-sedentaire-et-sante>

## PUBLICS CIBLES

Au total, près de **43 400 bénéficiaires** ont été concernés par ces actions de promotion de la santé nutritionnelle. Ce chiffre, bien qu'obtenu par estimation en raison de données manquantes, témoigne de l'ampleur des initiatives menées sur le territoire.

Parmi les actions recensées, la moitié (50 %) s'adresse au grand public sans ciblage particulier, tandis que l'autre moitié cible des publics spécifiques, avec une adaptation des interventions aux besoins et aux caractéristiques de ces populations.

Les populations spécifiques les plus souvent concernées sont représentées (en unité) sur le graphique suivant :



(\*) La catégorie professionnels comprend les professionnels de santé, du social, de restauration mais également les salariés d'entreprise.

(\*\*) Derrière la catégorie « autres » sont représentés les élus, les bénévoles, les producteurs ainsi que les personnes en Affection Longue Durée (ALD).

(\*\*) « Une personne vulnérable est une personne qui, en raison de son handicap, de sa maladie, de son grand âge ou d'une situation de très grande précarité sociale, n'est pas – ou n'est plus – en capacité de faire valoir correctement ses intérêts personnels et matériels. »<sup>4</sup>

4 Adultes vulnérables. Le signalement d'une situation de vulnérabilité [Internet]. France : Adultes vulnérables; [cité le 25 mars 2026]. En ligne: <https://www.adultes-vulnerables.fr/fiche-questionnement-tutelle/identifier-la-vulnerabilite/le-signalement-dune-situation-de>

## Conclusion et perspectives

Ce bilan montre une nouvelle fois l'intérêt croissant des acteurs pour les enjeux d'alimentation et d'activité physique, comme en attestent les nombreuses actions mises en place, touchant aussi bien le grand public que des publics spécifiques. On note également une dynamique renforcée autour de la démarche PNNS, illustrée par l'augmentation du nombre de contributions au bilan : 27 répondants en 2025, contre 19 en 2024 ; ainsi que par 10 nouvelles signatures de la charte.

Pour ce qui est des perspectives, l'année 2026 s'inscrit dans un contexte stratégique important pour la nutrition et l'activité physique :

- La SNANC, désormais publiée, constitue un nouveau cadre d'action pour les territoires et invite à s'intéresser à la fois aux enjeux sanitaires et environnementaux.
- Le nouveau PNNS (5) reste à paraître, et viendra compléter ces orientations nationales.
- La déclinaison régionale de la Stratégie Nationale Sport Santé (SNSS), attendue en Bourgogne-Franche-Comté, précisera prochainement les priorités adaptées au territoire et traduira les orientations nationales en actions opérationnelles pour renforcer le développement du sport santé en région.

Poursuite de la mobilisation des acteurs avec au programme :

- Un webinaire régional PNNS, pour accompagner les acteurs dans l'appropriation des nouvelles orientations et outils.
- Quatre rencontres départementales, favorisant l'échange de pratiques et la mise en réseau.
- La nouvelle édition du défi "Tous à pied" en septembre, en cohérence avec la stratégie nationale sport-santé, afin de promouvoir l'activité physique du quotidien.
- Le 18 mai, un webinaire consacré à la dénutrition, pour soutenir la prévention auprès des publics vulnérables.
- Parution d'un nouveau numéro de « Territoires Nutrition », publication destinée aux collectivités.
- Des temps de sensibilisation et d'échanges de pratiques, appelés « Nutri'Time ». Ces séances, organisées en trois demi-journées, ont pour objectif d'accompagner les participants dans la mise en place d'actions efficaces en faveur de la promotion de la santé nutritionnelle.



# Réseau PNNS

Bourgogne-Franche-Comté

